

## État des milieux humides et potentiel de restauration - Préfiguration d'une méthode d'analyse À l'usage des techniciens milieux aquatiques

Bassins Adour-Garonne, Loire-Bretagne et Seine Normandie

### Contexte

Le FMA accompagne méthodologiquement les techniciens et gestionnaires milieux aquatiques pour :

- La réalisation des inventaires des zones humides effectives et la bancarisation des données ;
- La priorisation des actions de restauration à l'échelle des bassins versants ;
- La définition de la stratégie de préservation et de restauration des milieux en lien avec les enjeux des territoires et en particulier l'état des masses d'eau ;
- La mise en œuvre des itinéraires techniques et des suivis de la restauration de milieux humides.

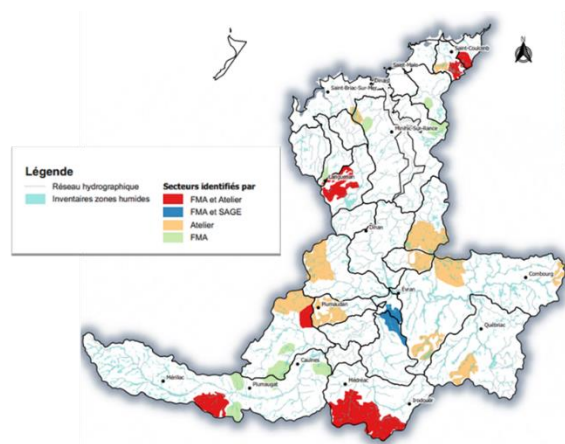
Une des étapes importantes pour élaborer une stratégie de préservation et de restauration des milieux humides est de pouvoir qualifier leur état de dégradation et identifier les dysfonctionnements, en vue de :

- Définir les travaux et aménagements permettant une **amélioration fonctionnelle ou une reconquête des zones humides** ;
- Suivre l'effet des travaux et aménagements.

Ce besoin de qualifier l'état des milieux humides peut se présenter dans différents contextes :

- Réalisation d'un inventaire ;
- Étude préalable à la mise en place d'un programme d'action sur les milieux aquatiques (sur des sous bassins prioritaires par exemple – cf. illustration) ;
- Étude sur un secteur défini.

A ce jour, le FMA a pu porter, tester et participer à différentes études sur le sujet pour répondre aux besoins de ses partenaires techniques. Basé sur ces expériences, il semble aujourd'hui important de proposer et tester une **approche partagée** qui réponde au mieux aux attentes des gestionnaires et techniciens des territoires et qui permette de disposer d'un référentiel commun.



Identification des secteurs prioritaires d'intervention programmation ZH - CT Rance Frémur

↓  
Besoin de méthode partagée pour définir les sites de restauration


### Points d'attention :






- Besoin d'un **outil appropriable par les techniciens** à différents stades d'avancement (phase d'inventaire, en priorisation stratégique, à l'échelle d'un secteur) ;
- Rationaliser l'analyse en ayant à l'esprit les contraintes financières des gestionnaires et de la disponibilité des équipes techniques ;
- **S'appuyer au maximum sur les outils existants** et les **articuler** entre eux (dont la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides...) ;
- Assurer une **validation scientifique et technique** des approches qui seraient retenues ;
- En phase d'analyse, s'intéresser à **tous les milieux humides**, mais les distinguer ensuite (mise en place ou mise à jour de méthodes) ;
- Prendre en compte le contexte du **dérèglement climatique** et ses effets sur le potentiel de restauration ;
- Avoir une entrée en lien avec les **Solutions fondées sur la Nature (SfN)**.

### Objectifs de l'étude :

- Bien identifier les besoins et attentes des gestionnaires et techniciens milieux aquatiques ;
- Faire un état des lieux et analyser l'existant (méthodes, outils, études...), également s'inspirer des outils utilisés sur d'autres thématiques (REH, DPR2...) ;
- Echanger avec différents référents experts sur le cadre et les limites de ce qui peut être proposé ;
- Proposer, tester et adapter une méthode ;
- Définir une stratégie Forum pour permettre un accompagnement optimal des gestionnaires et techniciens milieux aquatiques sur ce sujet.

### Etapes prévisionnelles

Fin 2023	<b>Etude de faisabilité et montage :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cadrage du projet</li><li>- Calendrier</li><li>- Moyens humains et financiers</li><li>- Gouvernance (groupe projet Forum, comité de suivi)</li></ul>
2024 	<b>Phase 1</b> <b>Cadrage de la démarche et de son périmètre</b>  <i>Points à considérer :</i> échelles de travail, type de milieux humides, place dans le BV, phase préalable d'analyse (cartographique, contexte du territoire...), phase terrain, approche d'optimisation fonctionnelle de ZH effective, approche de reconquête de milieux humides perdus, état initial > état projeté > état restauré, approche par le paysage, l'occupation du sol, usages, volet socio-économique, analyse de photo aériennes anciennes, observations terrain, lidar, faisabilité, transversalité, potentiel de restauration et effets du dérèglement climatique...

<p>2024</p> 	<p><b>Phase 2</b>  <b>Cadrage de la méthode - Besoins et attentes</b> des gestionnaires et techniciens milieux aquatiques</p> <p>Mener un travail d'enquête auprès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des agents FMA en lien avec les territoires</li> <li>- Des techniciens et animateurs des territoires</li> <li>- Des associations de gestionnaires</li> <li>- De certaines CATER/ASTER, CEN</li> <li>- De bureaux d'étude</li> <li>- De divers référents et experts nationaux</li> </ul> <p>Options prévisionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire en ligne vers les réseaux de techniciens des bassins (dont identification de techniciens volontaires pour tester les éléments de méthode)</li> <li>- Entretiens en bilatéral (2 par bassin + 5-6 référents experts) Ateliers</li> </ul>
<p>2024</p> 	<p><b>Phase 3</b>  <b>Etat des lieux et analyse de l'existant</b></p> <p>Faire le tour des méthodes, des outils, des études existantes sur le sujet, également des outils utilisés sur d'autres thématiques (REH, DPR2...)  + phases d'échanges avec différents référents</p>
<p>2024</p>  <p>2025</p> 	<p><b>Phase 4</b>  <b>Proposer des éléments de méthodes</b>  <b>Tester</b>  <b>Adapter la méthode</b></p> <p>En lien avec techniciens  Au minimum : 2 territoires volontaires/bassin</p>
<p>2025</p> 	<p><b>Phase 5</b>  <b>Formaliser la stratégie d'accompagnement</b></p>

## Gouvernance

Groupe projet interne au FMA : **réunion tous les 2 mois**

Comité de suivi : **3 réunions** (démarrage, mi-parcours, fin d'étude)

Principales missions :

- Suivre l'avancement du projet
- Apporter son avis, son regard (en réunion, échanges bilatéraux, phase de relecture...)
- Adapter, réorienter le projet si besoin

Composition du comité de suivi :

<b>Chercheurs et experts</b>	CLEMENT	Bernard	Univ. Rennes 1 - Comité scientifique FMA
	CLÉMENT	Hugo	INRAE Grenoble
	DUCOMMUN	Christophe	Institut Agro Rennes Angers
	DUFOUR	Simon	Univ. Rennes 2
	GAUCHERAND	Stéphanie	INRAE Grenoble
	GAYET	Guillaume	OFB - PatriNat
	MEROT	Philippe	INRAE - Comité scientifique FMA
<b>Agences de l'eau</b>	Adour Garonne	2 représentants	
	Loire-Bretagne	2 représentants	
	Seine Normandie	2 représentants	
<b>Opérateurs des territoires</b>	Adour Garonne	3 représentants	
	Loire-Bretagne	3 représentants	
	Seine Normandie	3 représentants	
<b>Forum des Marais Atlantiques</b>	Directrice + équipe projet restreinte		

## Calendrier prévisionnel 2024

		janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
<b>Phase 1</b>	Cadrage étude												
	Echanges avec AE												
<b>Phase 2</b>	Entretiens semi-directifs				tests								
	Questionnaire												
	Ateliers si besoin												
	Synthèse enquêtes												
<b>Phase 3</b>	Analyse existant				9>12/04 MNEFZH								
<b>Phase 4</b>	Tests et méthode									Ateliers	Ateliers	Ateliers	
<b>Phase 5</b>	Formalisation méthode												
<b>Groupe projet</b>			13-févr		04-avr		20-juin			X		X	
<b>Comité suivi</b>						13-mai					X		

## Les partenaires financiers du projet



## Contacts projet :

Anaëlle Magueur, coordination du projet

[amagueur@forum-marais-atl.com](mailto:amagueur@forum-marais-atl.com)

02 56 31 13 65 / 07 84 05 78 62

Alix Augier, chargée d'études en hydroécologie

[aaugier@forum-marais-atl.com](mailto:aaugier@forum-marais-atl.com)

06 26 31 64 17